4. 討議議事録

PROCES VERBAL

DE L'ETUDE DU PLAN DE BASE

POUR LE PROJET D'AMELIORATION

DES INSTALLATIONS D'EVACUTION

DES EAUX PLUVIALES DE LA VILLE

DE COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

En réponse à la requête du Gouvernement de la République du Bénin, le Gouvernement Japonais a décidé d'effectuer une étude du plan de base pour le Projet d'Amélioration des Installations d'Evacuation des Eaux Pluviales de la Ville de Cotonou (appelé par la suite en abrégé "le Projet") et l'a confiée à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a ainsi envoyé au Bénin la mission d'étude du plan de base dirigée par Monsieur WATANABE Masayuki, Spécialiste de la Coopération et du Développement - JICA pour la période allant du 09 Juillet au 06 Août 1994.

La mission a eu une série de discussions avec les Organismes Béninois concernés et a effectué des études sur les sites d'implantation du Projet.

La liste des participants aux discussions est jointe en Annexe 3.

Au cours des discussions et de l'étude dans la zone du Projet, les deux parties ont confirmé les points qui sont mentionnés dans la pièce jointe. La mission poursuivra son étude et rédigera un rapport de l'Etude du plan de Base sur la base de l'analyse des résultats de la présente étude après son retour au Japon.

COTONOU LE 15 JUILLET 1994

Pour la Partie Béninoise:

ONT SIGNE:

Pour la Partie Japonaise:

WATANABE Masayuki

Chef de la Mission de l'Etude du Plan de Base de la JICA. AHOYO D. Pascal

Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, de L'Habitat et de l'Urbanisme.

PIECE JOINTE

1. - OBJECTIF:

L'objectif du Projet est d'augmenter la capacité d'évacuation des eaux pluviales et d'améliorer l'état de l'inondation et l'environnement d'assainissement dans les zones A et B de la Ville de Cotonou par la réhabilitation et la nouvelle construction des installations d'évacuation des eaux pluviales.

2. - INSTALLATIONS DU PROJET:

Caniveaux primaires et secondaires dans les zones A et B.

3. - ORGANISME D'EXECUTION:

Le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme de la République du Bénin est le responsable directe de la gestion et de l'exécution du Projet.

4. - CONTENU DE LA REQUETE DU GOUVERNEMENT BENINOIS:

- Le contenu de la requête béninoise définitivement confirmé avec les membres de la mission est indiqué dans les annexes 2,
- (2) Toutefois, la portée concrète du Projet de la partie Japonaise, à savoir le contenu, l'étendue, les quantités, sera définie après l'analyse et l'ébauche de rapport du l'étude.

5. - SYSTEME DE LA COOPERATION FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON:

- (1) Le Gouvernement Béninois a bien compris le système de la Coopération Financière non-remboursable qui lui a été expliqué par les membres de la mission d'étude.
- (2) Le Gouvernement Béninois accepte, conformément à ce système, de prendre les mesures nécessaires indiquées dans l'annexe 1, si la Coopération Financière non remboursable du japon est accordée pour le Projet.

thi.

1

6. - PROGRAMME DE L'ETUDE A VENIR:

- (1) Une partie des membres de la mission d'étude poursuivra son étude au Bénin jusqu'au O6 Août 1994.
- (2) La JICA rédigera une ébauche de rapport sur la base des résultats de l'étude sur la place et de l'étude faite après le retour au Japon de la mission.
- (3) La JICA détachera à la mi-Octobre 1994 au Bénin une mission en vue d'expliquer cette ébauche de rapport, et pour discuter avec les personnes compétentes du Gouvernement Béninois.

7. - POINT DE VUE DU CHEF DE LA MISSION:

Ils concernent:

- (1) La Haute Intensité de Main-d'Oeuvre
- (2) L'Utilisation des Sociétés Privées
- (3) La Cohérence du Projet par rapport aux projets connexes
- (y compris les autres donnateurs)
- (4) La Capacité de gestion et de maintenance des matériels à fournir du côté béninois (y compris organisme, budget et technique)
- (5) Le Budget de 1'O.D.A.

La mission réalisera l'étude du plan de base en tenant compte de ces points.

Jhr

A - 1

OBLIGATIONS DE LA PARTIE BENINOISE SI LA COOPERATION FINANCIERE NON REMBOURSABLE DU JAPON EST ACCORDEE POUR LE PROJET.

- (1) Mise à disposition et nettoyage des terrains nécessaires à l'exécution du Projet avant le commencement des travaux.
- (2) Fourniture de données et informations nécessaires au Projet.
- (3) Prendre les mesures suivantes pour les équipements qui seront fournis pour le Projet :
 - * exonération des impôts indirects, taxes nationales et autres prélèvements en vigueur au Bénin;
 - * formalités pour le dedouanement et le transport terrestre rapides;.
- (4) Facilités nécessaires à l'entrée et au séjour au Bénin des ressortissants japonais venus au Bénin pour les services du Projet et garantie de leur sécurité. Exonération d'impôts des opérations réalisées par lesdits ressortissants conformément au contrat conclu avec le Gouvernement Béninois.
- (5) Paiement des commissions bancaires conformément à l'arrangement bancaire :
 - * Commission de notification du droit de réception du paiement
 - * Commission de paiement
- (6) Mesures nécessaires en vue du fonctionnement et de la maintenance adaptés et efficaces des installations construites et des équipements fournis pour le Projet.
- (7) Prise en charge de tous les frais nécessaires à l'exécution du projet et non couverts par la Coopération Financière non-remboursable du Japon.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

I.TRAVAUX DE REHABILITATION
ABASSIN VERSANT A
1CANAL Reprise de parois
2RESEAU SECONDAIRE - Reprise de dalles cassées
BBASSIN VERSANT B
1CANAL Reprise de parois
2RESEAU SECONDAIRE Reprise caniveaux à ciel ouvert

A N N E X E 2-2

II.- NOUVELLES CONSTRUCTIONS

A CANAL A Construction de canal de section trapézordale850 ml
Aménagement des berges en pavés de 8 cm
et des voies longeant le canal
CANAL B Construction de canal de seection trapézoidale:550 ml Aménagement de berges en pavés de 8 cm et des voies longeant le canal
CANAUX SECONDAIRES
Canaux à ciel ouvert
Canaux a Cici Guvert

ANNEXE 2-3

LISTE DU MATERIEL A ACQUERIR

I.-MATERIEL POUR TRAVAUX DE VOIRIE

N°	DESIGNATION	QT E	
1	NIVELLEUSE	1	
2	BULLDOZER	1	
-3	CHARGEUR SUR PNEUS	1	
4	CAMIONS BENNES (7 m³)	5	
5	CAMION CITERNE (10m³)	1	
6	COMPACTEUR SUR PNEU	1	
7	CAMION POINT A TEMPS	1	
8	CAMIONNETTE BACHEE TYPE PICK-UP (double cabine)	1	
9	PORTE-CHARS	1	
10	REPANDEUSE	1	
11	CAMION GRAVILLONNEUR	1	
12	ROULEAU VIBRANT TYPE BOMAG	2	
13	VIBREUR BETON	1	
14	COMPRESSEUR POUR VIBREUR	1	
15	BETONNIERES	2	
16	EQUIPEMENT FOUR FABRIQUE PAVES		
	(a) Tables vibrantes	4.	
	(b) Moules à pavés	4	
	(c) Traineaux pour transport pavés	4	
	(d) Casques + protège - tympans	25	
	(e) Gangts	25	
17	TRACTEURS BENNES (avec bennes basculantes)	2	
18	LOT DE PIECES DE RECHANGE		

1

ANNEXE 2-4

II.-MATERIEL POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

(
И°	DESIGNATION	QTE	
1	PELLE HYDRAULIQUE SUR PNEUS	1	
2	VEHICULE DE BATTAGE HYDRAULIQUE ((HYDROCUREUSE)	1	
3	CAMIONS BENNES (7m3)	3	
4	TRACTEURS BENNES	2	
5	CAMIONNETTES BACHEES TYPE PICK-UP DOUBLE CABINES	1	
6	BETONNIERE	1	
7	MARTEAU PIQUEUR	1	
8	VIBREUR POUR BETON	2	
9	COMPRESSEURS POUR VIBREUR ET MARTEAU PIQUEUR	3	
10	EQUIPEMENTS DE SECURITE	20	
	(a)Casques		
	(b)Masques		
	(c)Bouteilles d'oxygène		
	(d)Gangts		
	(e)Habit protège corps (tronc long)		
11	LOTS DE PETITS MATERIELS	20	
	(a) Pelles		
	(b) Raclettes		
	(c) Barre à mine		
	(d) Houes	1 1 2 2 2	
 	(e) Sceaux		
 	(f) Brouettes		
 	(g) Coupe-coupe		
1.2	LOT DE PIECES DE RECHANGE		

LISTE DES PARTICIPANTS

Du côté japonais:

(1) Masayuki WATANABE Chef de mission,

Spécialiste du Développement,

JICA

(2) Kazuki TAKEUCHI Coordinateur en chef,

Première Div. Etudes du plan de base,

Dép. Etude et conception

de la Coopération financière

non remboursable,

JICA

(3) Toshiaki TOKUMASU Projet d'assainissement,

Pacific Consultants International.

4) Yoshiaki KANEKO Projet des installations,

Pacific Consultants International.

(5) Minoru MURATA Projet de maintenance

des équipements,

Pacific Consultants International.

(6) Akira SHIMOJI Interprète,

Pacific Consultants International.

Du côté béninois:

(1) Pascal D. AHOYO:

Directeur de Cabinet,

Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme

(2) Ilyassou ASSOUMA:

Directeur de l'Urbanisme

et de l'Assainissement,

Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme

(3) Pascal YAHA:

Chef de la Cellule

de Programmation et de

Coordination,

Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme

(4) Appolinaire DAH DOSSOUNON:

Chef Service Assainissement,

Direction de L'Urbanisme

et Assainissement,

Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme

(5) Liamidi BOSSOUKPE:

Chef Div. Assainissement,

Direction de l'Urbanisme

et Assainissement,

Ministère de l'Environnement de l'Habitat et del'Urbanisme.

(6) Pascal AFFO:

Chef Service Asie Insulaire,

Ministère des Affaires

Etrangères et de la

Coopération.

ベナン共和国コトヌ市排水施設整備計画 基本設計調査にかかる協議議事録

ベナン共和国の要請に基づいて、日本国政府はコトヌ市排水施設整備計画(以下加近外と称す)の基本設計調査を実施することを決定し、調査の実施を国際協力事業団(以下JICAと称す)に委ねた。

JICAは、国際協力専門員渡 辺 正 幸を団長とする調査団を1994年7月9日から8月6日までベナン共和国へ派遣した。同調査団はベナン国政府関係者と協議を行うとともに計画調査地域における現地調査を実施した。

協議及び現地調査を通じて両者は別紙に示す項目につき確認した。なお、調査団は、現地調査を継続して、その後の日本国内における検討作業を通じて基本設計調査報告書を作成する。

1994年7月16日 コトヌ市にて

国際協力事業団 基本設計調査団 団長 渡辺 正幸 ベナン国環境住宅都市計画省 担当官

別紙

1. 目的

このプロジェクトの目的は、コトヌ市のAおよびB地区において雨水排水施設の改善および新設を行うことにより、雨水排水施設の能力を増加させ、氾濫の状況および衛生環境を改善することである。

2. 対象施設

コトヌ市A、B地区の一次排水網及び二次排水網である。

3. 実施機関

ベナン国の環境・住宅・都市計画省がこの計画の運営及び実施の直接機関となる。

4. ベナン国政府の要請内容

- (1)調査団との協議を通じて最終的に確認されたベナン国政府の要請内容は別添1に記載された通りである。
- (2) しかしながら、日本側の具体的な協力範囲すなわちプロジェクトの構成内容、規模、 数量等については、今回の基本設計調査の結果を日本国内で解析・検討した後に決定 され調査報告書案にまとめられる。

5. 日本の無償資金協力資金協力の制度

- (1) ベナン国政府は、調査団から説明された日本の無償資金協力資金協力の仕組みに ついて理解した。
- (2) ベナン国政府はプロジェクトに対して日本の無償資金協力資金協力が実施される場合 にはその制度に沿って別添2に記載された必要措置を取ることについて合意した。

6. 今後の調査のスケジュール

- (1)調査団のうち一部のメンバーは8月6日までベナンにおける調査を継続する。
- (2) JICAは今回の調査結果及び帰国後の検討作業に基づいて報告書を作成する。
- (3) JICAは1994年10月下旬に報告書説明を目的とする調査団をベナン国へ派遣 し、ベナン国政府と協議を行う。

7. 団長の見解

- (1) 労働集約型の採用
- (2) 民間企業の活用
- (3) 他のドナー国も含めた関連事業との調整
- (4) ベナン側に供与される機材の維持管理能力(組織、財政および技術力)
- (5) ODAの予算の範囲

調査団は以上の点を考慮して基本設計調査を行うものとする。

別添1. ベナン共和国から要請された項目

1. 排水路及び橋梁の新設

A地区

- 一次排水路
- ・水路及びその両側の道路850m
- ・橋梁-車両用2ヶ所、歩行者用1ヶ所 ・橋梁-車両用2ヶ所、歩行者用1ヶ所
- 二次排水路
- ·開渠(蓋付き)650m

2. 排水路の改修

A地区

- 一次排水路
- ・排水路全面の修理950m
- · 側壁修理600m
- ·水路付帯道路の舗石敷設 5.300m
- 二次排水路
- ・ 開渠の蓋の取り替え 30カ所
- · 開渠の蓋の新設 2、000m
- ・ マンホールの格子付蓋の設置20カ所

3. 土木機材

・モーターグレーダー

・ホイールローダー

・道路補修車

- ・ダンプトラック
- ・コンクリートミキサー その他

B地区

- 一次排水路
- ・水路及びその両側の道路550m

その他

- B地区
- 一次排水路
- ・排水路全面の修理270m
- · 側壁修理630m
- ·水路付帯道路の舗石敷設 4.000m
- 二次排水路
- ・ 開渠の造り直し

4 1 m

・マンホールの造り直し

5カ所

- ・タンクローリー
- ・排水溝清掃車

別添2.日本の無償資金協力資金協力が実施される場合のベナン側負担事項
以: プロジェクトの実施に必要な用地の取得と整備を工事開始前に行うこと。
en de la composition de la composition La composition de la
(2) プロジェクトに必要なデータと情報の提供
(8) プロジェクトの実施のため、ベナン国に持ち込まれる資機材に対して以下の処置を取るこ
ر به در این د در این در ای
1)ベナン国における関税、国内税、その他課徴金の免除
2) 通関・国内輸送を行うための諸手続き
7) 囲風・国内制度を11 7 にのの路上続き
(4) プロジェクトのために役務を提供する日本国民に対して業務遂行のためのベナン国への
入国及び、同国における滞在に必要な便宜と安全保証を与えること。また、同者がベナン
国政府との契約に基づいて実施する業務に対して免税措置を与えること。
(5) 銀行手続きに関し、銀行取り決め (B/A) に基づいて次の銀行手数料の支払いを行う
こと。 1) 支払授権通知手数料
2) 支払い手数料
(6) 無償資金協力で調達される資機材及び改修または新設される施設の保守と適切な利用。
(で) が成果型間ができる。
(7) プロジェクトの実施に必要、かつ日本の無償資金協力でカバーされない全ての費用を負担
すること。

PROCES-VERBAL

PROJET D'AMELIORATION DES INSTALLATIONS D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES EN REPUBLIQUE DU BENIN DANS LE CADRE DE LA COOPERATION FINANCIERE NON REMBOURSABLE DU GOUVERNEMENT JAPONAIS

En réponse à la requête du Gouvernement de la République du Bénin, le Gouvernement Japonais a décidé l'exécution d'une étude du plan de base concernant le projet d'Amélioration des Installations d'évacuation des eaux pluviales (appelé par la suite en abrégé "projet") et a confié son exécution à l'Agence Japonaise de coopération internationale (JICA).

Le JICA a délégué une mission conduite par M. Masayuki WATANABE, spécialiste de la Coopération internationale, JICA, du 9 Juillet au 6 Août 1994 en République du Bénin.

Après leur retour au Japon, les membres de la mission ont analysé les résultats de l'étude et rédigé une ébauche de rapport final.

Par la suite, la JTCA a de nouveau délégué une mission conduite par M. Masayuki WATANABE, spécialiste de la Coopération internationale, JTCA, du rapport final précité, à la partie béninoise.

Les deux parties sont arrivées aux conclusions indiquées dans l'Annexe 1 suite à leurs discussions relatives au contenu du projet.

Fait Cotonou, le 14 Novembre 1994.

Pour la Mission:

Pour la Partie Béninoise:

SARE Sillas

Mr. Masayuki WATANABE

Chef de la mission Agence Japonaise Coopération internationale Directeur de Cabinet Adjoint Ministère de l'Environnement, de l'habitat et de l'Urbanisme

ANNEXE 1

I - LA PARTIE BENINOISE

- 1º/- a fondamentalement approuvé le contenu de l'ébauche de rapport final.
- 2°/- a reconfirmé sa compréhension du système de la Coopération financière non-remboursable du Japon.
- 3°/- a reconfirmé tous les points indiqués dans l'ANNEXE du Procès-verbal signé le 15 Juillet 1994 avec les membres de la mission.
- 4°/- a accepté de soumettre chaque année un rapport avec photos, qui prouve le fonctionnement normal des installations pendant cinq (5) ans pour compter de la date de réception du projet.
- 5°/- a vivement demandé en supplément à la Mission, l'exécution de pavage sur la route sud en aval le long du canal primaire B (longueur 450 m, largeur 7 m) compte tenue de son importance.

II.- LA PARTIE JAPONAISE

- 1º/- à la suite de la nouvelle demande faite par la partie beninoise, a, après étude sur place, confirmé la pertinence de ladite demande et la transmettra au Gouvernement Japonais par l'intermédiaire de l'Ambassade du Japon en Cote d'Ivoire.
- 2º/- après l'étude de la demande précitée, soumettra 10 exemplaires du rapport final à la partie béninoise en janvier 1995.

1m

LISTE DES PARTICIPANTS

Du Côté Japonais :

(1) Masayuki WATANABE Chef de mission,

Spécialiste du Développement, JICA

(2) Tomohiro ISHIMORI Coordinateur en chef

Première Div. Etudes du plan de base

Dép. Etudes et conception de la

Coopération financière non-remboursable, JICA

(3) Toshiaki TOKUMASU Chef de projet (Projet d'assainissement)

Pacific Consultants Internatinal

(4) Yoshiaki KANEKO Projet des installations

Pacific Consultants International

(5) Akira SHIMOJI Interprète

Pacific Consultants International

Du Côté Béninois :

(1) Sillas SARE Directeur de Cabinet Adjoint

Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme

(2) Ilyassou ASSOUMA Directeur de l'Urbanisme

et de l'Assainissement

Ministère de l'Environnement. de l'Habitat et de l'Urbanisme

(3) Appolinaire DAH DOSSOUNON: Chef Service Assainissement

> Direction de l'Urbanisme et de l'Assainissement

Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme

(4) Liamidi BOSSOUKPE Chef Div. Assainissement

Service Assainissement Direction de l'Urbanisme et de l'Assainissement

Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme

(5) Pascal AFFO Chef Service Asie Insullaire

Ministère des Affaires Etrangères

et la Coopération

協議議事録

日本政府の無償資金協力の枠内でのペナン共和国 コトヌ市排水施設整備計画基本設計調査

ベナン共和国政府の要請に基づいて、日本国政府はベナン共和国コトヌ市排水施設整備計画(以下プロジェクトと称す)の基本設計調査を実施することを決定し、調査の実施を国際協力事業団(以下 JICAと称す)に委ねた。

JICAは、JICAの国際協力専門員 渡 辺 正 幸 を団長とする調査団を1994年7月9日から8月6日までベナン共和国に派遣した。同調査団はベナン国政府関係者と協議を行うとともに計画調査地域における現地調査を実施した。

調査団は日本に帰国後、調査結果の評価分析に基づき、ドラフト・ファイナルレポートを作成した。

JICAは、再びJICAの国際協力専門員 渡 辺 正 幸 を団長とする別の調査団を1994年 11月7日から11月15日まで、ペナン共和国側当局に上記ドラフト・ファイナルレポートを提出 するため派遣した。

本プロジェクトの計画内容に係る協議に基づき、両者は別紙-1に示す結論に達した。

コトヌーにて 1994年11月15日

国際協力事業団 基本設計調査団 団長渡 辺 正 幸

ベナン国環境・住宅・都市計画省 担当官

別紙

1. ベナン共和国側は:

- 1) ドラフト・ファイナルレポートの内容について、基本的に合意した。
- 2) 日本国政府無償資金協力の仕組について理解したことを再確認した。
- 3) 1994年7月15日に調印した調査団との協議議事録のANNEXEに記載されている全ての事項を再確認した。
- 4) 施設の引き渡し後5年間に亘って、施設が正常に機能していることを証す報告書(現地写真添付)を作成し、毎年象牙海岸共和国日本大使館に提出することに同意した。
- 5) B排水路下流右岸側の道路 4 5 0 m に対し本道路の重要度から舗石舗装(幅 7 m)の実施を調査団に強く追加要請した。

2. 日本側は:

- 1) ベナン側の強い追加要請事項に対し、現地調査を実施した結果、要請内容が妥当であることを確認したため、本件を日本国政府に伝えることとした。
- 2)協議過程で要請された上記事項について追加検討の後、仏文ファイナル・レポート10部を 1995年1月にベナン側に提出する。

5. 当該国の社会・経済事情

国名	ベナン共和国	* 1	面積	112.000 千Km ²
 政体	共和国	* 1	人口	5,167千人 (1993年)
————— 元首	ニクフォー・ソグロ大統領	*1	首都	ポルトノボ
独立年月日	1960年08月01日	* 1	主要都市名	ポルト <i>・ ノホ</i> ゙、パラコ、アポメイ
人種(部族)構成	アフリカ99%、フォン、ア	* 1	経済活動可人口	1,900 千人 (1987年)
	シック、ヤルハ	* 1	教育制度	0.7 (1992年)
言語・公用語	仏語	* 1	初等教育就学率	67.0% (1990年)
宗教	地域信仰70%、回教15%、カトリク15	,	識字率	23.0% (1990年)
国連加盟	1960年09月	* 1	人口密度	44.0 人/Kπ. ² (1992年)
世銀・IMF加盟	1963年07月	* 1	人口增加率	3.3% (1993年)
			平均寿命	平均 51.3男 49.5女 53.2
		-	5歲児未満死亡率	112/1000% (1993年)
			加州供給量	2,380.0 cal/日/人 (1990年)

経済指標						
通貨単位	CFAフラン		* I	貿易量		(0000年)
為替レート(1US\$)	1US\$= 569	.35	*3	輸出	0.0	百万ドル
会計年度	1月~ 12月		* 1	輸入	0.0	百万ドル
国家予算			*2	輸入かで一率	3.90 %	(1992年)
歳入	0.00 百万		*2	主要輸出品目	原油、綿花、ヤシ製品、ニ	コファ
歳出	0.00 百万		*2	主要輸入品目	食品、飲料品、タバコ、石	油製品
国際収支	-73.80 百万ドル	(1992年)	*2	日本への輸出	2.0百万ピル	(1992年)
ODA受取額	269.00 百万ドル	(1992年)	*2	日本からの輸入	22.0 百万ドル	(1992年)
国内総生産(GDP)	2,118.00 百万ドル	(1992年)	*2			
一人当たりGDP	380 F*N	(1991年)	*2	外貨準備総額	241.0 百万ドル	(1993年)
GDP産業別構成	農業	37.0 %	*2	対外債務残高	1,367.0 百万ドル	(1992年)
,	鉱工業	14.0 %		対外債務返済率	4.4 %	(1992年)
	サーヒ・ス業	49.0 %		インフレ率	3.4 %	(1992年)
産業別雇用	農業	70.0 %	*2		* :	
	鉱工業	7.0 %				
	サーと*ス業	23.0 %		国家開発計画		
経済成長率	-2.3 9	る(1992年)	*2			

気象(1978	8 年~	1983 年	平均)	場所:(Coto	пои			(根	高	7 m)		
月	1 [2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	平均/計
最高気温	27.0	28.0	28.0	28.0	27.0	26.0	26.0	25.0	26.0	27.0	28.0	27.0	
最低気温	23.0	25.0	26.0	26.0	24.0	23.0	23.0	23.0	23.0	24.0	24.0	24.0	
平均気温	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	.0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0 ℃
降水量	33.0	33.0	117.0	125.0	254.0	366.0	89.0	38.0	66.0	135.0	58.0	13.0	1327.0 mm
雨期/乾期	乾	乾	耐	雨	雨	719	乾	乾	乾	丽	乾	乾	

^{*1} The World Factbook(C.I.A)

***** 5

^{*2} Human Development Report(UNDP)
*3 International Financial Statistics(IMF)

^{*4} World Debt Tables(WORLD) *5 最新世界各国要覧(東京書籍)

*6

我が国におけるODAの)実績	(資金協	8力は約束額ベース、	単位:億円)
項目 年度	1989	1990	1991	1992
無償資金協力	2,043.46	2,382.47	2,515.30	2,699.97
技術協力	2,146.74	1,989.63	2,050.70	2,194.95
有償資金協力	5,161.42	5,676.39	7,364.47	5,852.05
総 額	9,351.62	10,048.49	11,930.47	10,746.97

*6

当該国に対する我が国	ODAの実績		(支出純額、	単位:百万ドル)
項目 歴年	1989	1990	1991	1992
無償資金協力	0.35	0.15	0.45	0.43
技術協力	11.42	2.74	11.15	4.97
有償資金協力	0.00	0.00	0.00	0.00
総額	11.77	2.89	11.60	5.40

*7

ODA諸国の経済	協力実績	(支出純額、	単位:百万ドル)
	政府開発援助 (ODA)	その他政府資金 及び民間資金	経済協力総額
二国間援助 (主要供与国)	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00
多国間援助 (主要援助機関)	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00
その他	0.00	0.00	0.00
合 計	0.00	0.00	0.00

援助受入窓口機関	
技術	
無償	
協力隊	

- *6 我が国の政府開発援助(外務省) *7 海外経済協力便覧(海外経済協力基金) *8 国別協力情報(JICA)

6. 相手国負担経費内訳

相手国負担経費合計金額 (FCFA) 20,084,318

コンクリートプロック壁取り壊し

•			•	1	A·B両地	区合計	金額	(FCFA)	8,25	59,862
	A地区							<u></u>		
No.	Index	Side	サイズ	(m)	面積(so	q.m)	単価	(FCFA)	金額	(FCFA)
A-1	19	左	23.0 x	1.0		23.0				
A-2	11	左	25.0 x	1.0		25.0				
A-3	10	右	27.0 x	1.0		27.0				
A-4	7	右	73.0 x	2.0		146.0				
A-5	6	右	9.1 x	2.0		18.2				
A-6	4	左	16.0 ×	2.0		32.0				
A-7	- 3	左	20.0 ×	2.0		40.0				
A-8	1	左	24.0 x	1.0		24.0				
	合	計			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	335.2		11,096		3,719,379
	B地区									
No.	Index	Side	サイズ	(m)	面積(s	sq.m)	単価	(FCFA)	金額	(FCFA)
B-1	6	左	9.0 x	4.0		36.0)			
B-2	8	左	14.0 ×	1.0		14.0)			
***	合	計				409.2	2	11,096		4,540,483

土間コンクリート取り壊し

合

			A	·B両	地区合計金額	(FCFA) 11,	824,456
	A地区			·			(
No.	Index	Side	サイズ(m)	面積	(sq.m) 単価	(FCFA) 金額	(FCFA)
A-1	2	Left	18.0 x 17.0		306.0	30,356	9,288,936
	合	計			306.0		9,288,936
	B地区						· ()
No.	Index	Side	サイズ(m)	面積	(sq.m) 単価	(FCFA) 金都	(FCFA)
B-1	7	Left	11.0 x 3.0		33.0	24,380	804,540
B-2	9	Left	10.0 x 3.5	· 1	35.0	24,380	853,300
B-3	10	Left	12.0 x 3.0		36.0	24,380	877,680
	 合	計			104.0		2,535,520

土間コンクリート取り壊し単価(厚さ0.4m) (厚さ0.3m)

30,356 FCFA 24,380 FCFA



